

Voici les premiers ergothérapeutes formés sur l'île



16 des 20 étudiants ont reçu leur diplôme hier matin. Deux sont en complément de formation et deux autres se représenteront à la session de septembre (photo SLY).

L'ergothérapie est une spécialité paramédicale destinée aux personnes souffrant de handicaps, notamment d'ordre moteurs et psychomoteurs. L'ergothérapeute accompagne les patients, en particulier ceux en perte d'autonomie, dans leur vie quotidienne, professionnelle, ou scolaire. Il leur apprend à se réadapter à leur cadre de vie, à l'aide de différents types de soins, de conseils et d'activités éducatives.

Pascal Guillez, directeur de l'Institut régional de formation en ergothérapie résume cette

spécialité en une formule: *"C'est une recherche en aménagement de l'environnement et de compensation du handicap."*

La Réunion est le premier département ultramarin à offrir une formation en la matière. La première promotion a été honorée hier matin. 16 des 20 étudiants en chemin depuis trois ans ont reçu leur diplôme, deux sont en complément de formation et deux autres se présenteront à la session de septembre.

La moitié de ces diplômés dispose déjà d'un emploi assuré, le plus souvent au sein des établis-

sements sanitaires ou des établissements médico-sociaux. *"Très peu, évolue en gériatrie"* note Pierre Guillez. Rares, également, sont ceux qui se mettent à leur propre compte (10 % environ).

Deux promotions sont actuellement sur les rails et une troisième sera activée en septembre. Soit au total une soixantaine d'étudiants post-bac. *"Nos formations gardent un lien avec ce qui se fait en métropole et les élèves ont obligation de suivre un stage à l'extérieur en cours de route."*